

Les Haut-Alpins doivent pouvoir emprunter en toute sécurité les routes de leur département. Concilier votre sécurité avec le relief montagneux des Hautes-Alpes est un défi auquel le Conseil Général consacre chaque année une part importante de son budget.

La route du Queyras, qui chemine le long des gorges du Guil, concentre toutes les difficultés auxquelles nous pouvons être confrontés : elle est la seule voie d'accès au Queyras (et donc à ce titre un axe indispensable à la circulation), elle est étroite, jalonnée de tunnels et de ponts, surplombée par des falaises abruptes...

Les Queyrassins savent bien que la RD902 est exposée aux chutes de pierres, parfois de blocs spectaculaires. Il est de la responsabilité du Conseil Général d'entreprendre les travaux nécessaires pour éviter les accidents et les drames.

Les services du Département sont bien conscients de la gêne temporaire occasionnée par ces travaux. Nous remercions pour leur compréhension tous les usagers de la RD902, les habitants du Queyras, des Hautes-Alpes, les entreprises et professionnels qui empruntent cette route au quotidien ainsi que les amoureux de cette région qui nous rendent visite. Soyez persuadés que nous avons tout mis en œuvre pour limiter l'impact de ces travaux et pour que naisse, demain, une route plus sûre.

Bien fidèlement à vous.

Jean-Yves Dusserre
Président du Conseil Général

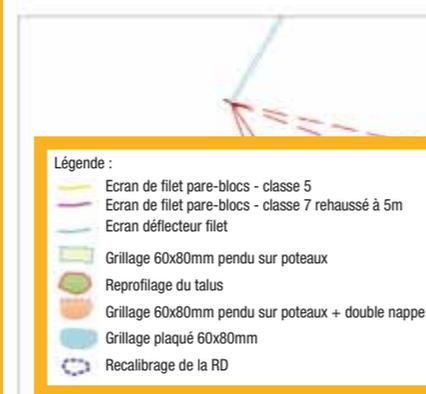
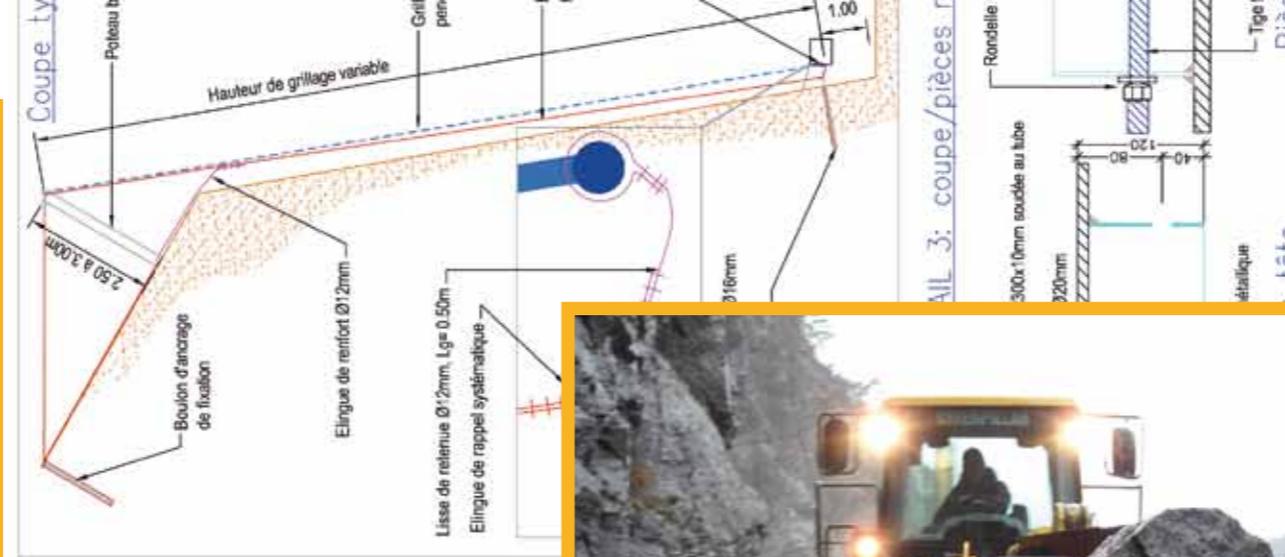
Marcel Cannat
Vice-président, en charge des infrastructures

Conseil Général des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint Arnoux - BP 159
05008 GAP cedex

www.cg05.fr

v.2. Août 2010 - Imprimé sur du papier 100% recyclé sans chlore - Ne pas jeter sur la voie publique



Les Queyrassins savent que des blocs de pierre tombent régulièrement sur la RD902. Ici un bloc de plusieurs tonnes.



Conseil Général
Hautes Alpes



Travaux routiers dans le Queyras

Route des gorges du Guil RD902
version du 19 août 2010

www.cg05.fr



RD 902

Travaux routiers dans les gorges du Guil

Le projet

Le Conseil Général vous présente les grandes lignes d'un chantier exceptionnel qui va s'échelonner sur deux années et qui va consister, sur une longueur de 300 mètres, à réaliser d'importants travaux de protection contre les chutes de blocs.



Pourquoi réaliser ces travaux ?

La RD902 est le seul accès au Queyras ouvert toute l'année. C'est donc un axe stratégique pour les Hautes-Alpes et vital pour cette vallée.

C'est aussi un défi technique pour les services du Conseil Général qui doivent assurer la sécurité des usagers dans un secteur de gorges et de falaises tout en garantissant la desserte du Queyras.

De Guillestre à Château-Queyras, la RD902 est soumise à des chutes de blocs et plus particulièrement sur une portion comprise entre Montgaurvie et le tunnel des Roches-Violettes, objet de ces travaux.

Il devenait tout à fait indispensable d'entreprendre un chantier d'envergure pour remplir au mieux ces deux objectifs de sécurité et de desserte.

Calendrier

Pour avoir un minimum d'impact sur l'activité touristique du Queyras, l'opération est découpée en trois périodes distinctes :

- automne 2010 : du 30 août au 3 décembre 2010* (14 semaines)
- printemps 2011 (estimations) : début avril jusqu'à fin juin (13 semaines)
- automne 2011 (estimations) : début septembre jusqu'à fin novembre (13 semaines)

Les jours de la Saint Luc ne seront pas travaillés et la circulation sera ouverte (18 octobre 2010 et 17 octobre 2011).

Quel impact sur la circulation ?

Coupure totale de la route du 6 septembre au 10 novembre 2010* (10 semaines)

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 17h15
 - les mercredis de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15
- c'est-à-dire durant les phases de purges, de recalibrage, de déroctage et pose des ouvrages de protection de falaise, de réfection de chaussée et d'assainissement.

Estimations pour 2011 :

- 9 semaines de fermeture à partir du mois d'avril
- 8 semaines à partir du mois de septembre

Circulation en sens unique alternée du 30 août au 6 septembre puis du 11 novembre au 3 décembre 2010* (4 semaines)

Les travaux se feront sous circulation en sens unique alternée lors des phases de confortements par boulons d'ancrage et au cas par cas lors la mise en place des ouvrages de protection de la falaise.

La fermeture de la route sera signalée par des barrages :

- dans le sens Guillestre Queyras : positionnés au lieu-dit Port'eau et au hameau de Montgaurvie
- dans le sens Queyras Guillestre : à la sortie du tunnel de Roches-Violettes et à la Maison du Roy (pont de Malafosse).

Deux déviation sont prévues :

- par la route communale de la Viste, située à l'amont du secteur en travaux et qui a été goudronnée spécialement pour l'occasion,
- par le col d'Izoard, pour tous les véhicules

* Sauf imprévus et impératifs météorologiques

La déviation par la route de la Viste

Elle sera réservée aux véhicules légers. Il n'est pas possible pour deux véhicules de se croiser sur cette déviation. C'est pourquoi un système de feux sera installé de part et d'autre de l'itinéraire.

Le cycle horaire est le suivant :

-  • dans le sens GUILLESTRE - QUEYRAS : feu vert toutes les heures de la 1^{ère} à la 20^e minute
-  • dans le sens QUEYRAS - GUILLESTRE : feu vert toutes les heures de la 30^e à la 50^e minute

A chaque feu, un panneau explicatif rappellera ce fonctionnement ainsi qu'une horloge indiquant le temps d'attente.

La déviation par le col d'Izoard

Les travaux entraînant des coupures de circulation seront suspendus en cas de fermeture du col d'Izoard.

Mise à jour de l'information sur les conditions de circulation

Les panneaux à message variable du Port'eau et de l'Esteyère délivreront en temps réel une information sur les restrictions de circulation.

Une information plus détaillée avec les restrictions prévisibles pour les jours à venir sera disponible :

- sur le site d'information du Conseil Général : www.cg05.fr, rubrique inforoutes
- sur un répondeur téléphonique : 04 92 24 44 44

Les principaux intervenants

• Maîtrise d'ouvrage

Conseil Général des Hautes Alpes

• Maîtrise d'œuvre étude

Service Maitrise d'œuvre du Conseil Général des Hautes Alpes
Assistance : Géolithe (38 920 Crolles)

• Maîtrise d'œuvre Travaux

Agence Territoriale d'Aménagement Nord du Conseil Général des Hautes Alpes
Assistance : Géolithe (38 920 Crolles)

• Coordination SPS

Véritas (05 000 Gap)

• Entreprise chargée des travaux

Les Guides du Grand Massif (74 130 Vougy)

Coût de l'opération : 1,3 M€

